

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2018

~~~°~~~

Monsieur le Député,  
Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Régional,  
Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Départemental,  
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de  
Cambrai,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de  
Marcoing,  
Monsieur le Chef de Centre des pompiers de Marcoing,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la vie associative,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'éducation,  
Mesdames et Messieurs les représentants économiques locaux,  
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie toutes et tous d'avoir, une nouvelle fois, répondu aussi nombreux à notre invitation pour vivre une cérémonie des vœux qui revêt une valeur particulière parce qu'elle nous rassemble tous au-delà de nos divergences, pour nous recentrer sur l'essentiel.

Je tiens à excuser Monsieur Jean-Philippe TENEUR, Chef d'Escadron et Chef du Cabinet communication de la Région des Hauts de France, retenu pour une permanence régionale.

Tout d'abord, je tiens à adresser des sincères remerciements à celles et ceux qui s'investissent à mes côtés et qui concourent toute l'année au bon fonctionnement de la commune, dans le respect des valeurs de solidarité et d'action.

A ce titre, mes premiers remerciements se tourneront vers les élus qui ont à cœur de mettre en œuvre l'action municipale, inscrivant la qualité du service public au centre de leurs préoccupations et de leur travail quotidien.

J'adresse bien entendu mes remerciements à toute l'équipe municipale, aux personnels technique et administratif de la commune, aux services de l'Etat et aux services de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Mes remerciements et tout mon soutien vont également à l'ensemble des membres actifs des associations locales qui animent la vie de notre village.

Mes remerciements se tournent aussi vers Madame Claudine LEBLOND, directrice du groupe scolaire Jules Ferry, à Mademoiselle Mallory LEFEBVRE, responsable de la structure d'accueil périscolaire ainsi qu'à Madame Sandrine BASQUIN, comptable public de la Trésorerie de Masnières.

C'est aussi aux membres de l'harmonie municipale, à leur directrice et à leur président que vont mes remerciements.

J'ai bien entendu une chaleureuse pensée pour les personnes âgées du village que je remercie pour leur douceur de vivre.

L'année 2017 s'est éloignée, il faut dès à présent se tourner vers 2018 et affronter les dossiers d'actualité avec optimisme.

A ce titre, permettez-moi de revenir quelques instants sur le rôle essentiel que doit jouer une commune rurale et la place qu'elle tient dans la stratégie économique d'un territoire.

### Promouvoir l'attractivité économique de son territoire.

Un maire rural doit être visionnaire et audacieux afin d'impulser un regain d'intérêt visant à revitaliser le commerce de proximité et l'artisanat en s'appuyant sur les atouts de sa commune pour promouvoir l'attractivité économique de son territoire.

Aujourd'hui, la compétition fait rage au niveau des grandes agglomérations, pour capter le potentiel économique vital de chaque commune.

Les cartes économiques n'ont jamais été autant rebattues. Les nouvelles technologies bouleversent en profondeur le tissu économique et social. De plus, l'internationalisation bien qu'elle ouvre des perspectives nouvelles aux entreprises, représente pour elles, une concurrence toujours plus vive.

La commune rurale au secours des commerces de proximité et de l'artisanat.

Bien que les petites communes soient financièrement plus modestes, elles possèdent des atouts originaux. Leur développement doit être une révolution sociale majeure et un impératif de survie pour mettre fin à l'exode rural.

Seules les communes dynamiques qui sauront s'investir dans l'innovation et rassembler des forces au service de projets économiques ambitieux, pourront garder la manne et tirer leur épingle du jeu pour développer le commerce de proximité.

Schéma d'organisation des compétences des communes rurales, quelles pistes pour demain ?

Les réformes gouvernementales en cours et à venir cristallisent l'inquiétude des maires ruraux qui craignent pour la survie des petites communes et l'équilibre de leur budget dans un contexte de contraintes financières qui les obligent à se projeter dans un schéma de transfert de compétences vers les établissements publics de coopération intercommunale.

En effet, la commune reste pour le citoyen, l'échelon de base de l'organisation administrative du pays et le lieu de proximité où il trouve une qualité de service public.

## Comment financer le développement local avec des moyens financiers de plus en plus réduits ?

A l'heure où les financements de l'Etat se font de plus en plus rares, où nos partenaires financiers se trouvent eux aussi contraints, où le village se retrouve devant des efforts à consentir, faire mieux avec moins, devient un credo et une obligation.

En effet, le budget de fonctionnement de la commune de Rumilly-en-Cambrésis, de l'ordre de 800 000 €, se voit réduit de 100 000 € correspondant à une diminution des dotations de l'Etat, notamment avec la DGF qui se traduit par une minoration de 25 %, à une réduction des emplois aidés et à la suppression de la prestation des services instructeurs d'urbanisme de l'Etat qui a généré un coût supplémentaire pour la commune, mais nécessaire à l'instruction des dossiers d'urbanisme.

## Pourquoi tant de disparités financières, souvent défavorables aux communes rurales ?

Les problèmes financiers des communes rurales sont liés aux dotations et aux mécanismes de péréquation qui leurs sont défavorables. En effet, la dotation globale de fonctionnement pour une commune de 500 habitants est de 62 € par habitant, alors qu'elle est de 128 € par habitant pour une commune plus importante.

La dotation de solidarité rurale présente également de sérieux écarts, puisqu'elle est de 15 € en moyenne par habitant pour les petites communes éligibles, alors qu'elle est de 50 € par habitant pour les bourgs centres.

Ces éléments financiers relatifs à la loi de finances 2018 ne sont pas de nature à rassurer les maires ruraux pour l'avenir.

## Mobiliser les acteurs et réunir les soutiens.

Dans un contexte économique marqué par des difficultés, il est urgent d'imaginer l'avenir de notre village en réunissant les soutiens, en mobilisant les acteurs, en accompagnant les projets locaux au titre du développement du territoire tout en améliorant qualitativement les offres de services qu'une commune rurale anime sur son territoire.

## Valoriser l'image du territoire pour le rendre plus attractif.

La réalité est là : Les territoires se livrent désormais entre eux à une compétition acharnée pour attirer des entreprises et maintenir ou développer l'emploi pour assurer la plus grande attractivité possible en termes de développement économique.

Dans cette nouvelle donne territoriale, les petites communes ne sont pas loin s'en faut dépourvues d'atouts, puisqu'elles fédèrent souvent de larges espaces, ce qui leur confère un rôle moteur et majeur dans un bassin de vie.

Le maire doit veiller à l'image du territoire et la valoriser en permanence pour le rendre plus attractif car les petites communes sont souvent la terre d'accueil de l'artisanat et des petits commerces de proximité qui représentent les poumons de la vie économique, sociale et locale.

Ainsi, l'intervention des petites communes rurales dans le domaine du développement économique est indispensable. Encore faut-il savoir déterminer une stratégie et rechercher les soutiens utiles pour attirer les projets, les initiatives et les investisseurs.

## Etre maire rural aujourd'hui, est un sport de combat.

Au fil des jours, la vie d'un maire rural au quotidien est un sport de combat qui exige un entraînement soutenu et régulier et auquel il doit faire preuve d'endurance pour résister à une

longue marche semée d'embûches, composée de sujets complexes, techniques et variés.

Un maire rural se caractérise par sa capacité à nager à contre courant, véritable discipline olympique qui détermine l'état de santé de l'élu face à cette aptitude.

Mon action et celle de mon conseil municipal sont guidées par la seule volonté de répondre aux défis et enjeux économiques qui se présentent à nous, dont le principal est d'accompagner chacun afin d'améliorer son quotidien et rendre la vie plus belle.

C'est cette vision que j'entends porter avec la nette conscience que nos concitoyens ont besoin au quotidien de proximité, d'explications et d'écoute.

Je tiens personnellement à renouveler mes vifs remerciements aux co-financeurs des opérations de travaux pour leur précieux soutien financier qui a contribué à améliorer le cadre de vie des Rumillionnes et Rumillions.

Rumilly-en-Cambrésis est un village qui avance et qui s'embellit d'année en année.

Les projets qui se profilent pour l'année 2018 sont les suivants :

Finalisation du recours au tribunal administratif suite au sinistre du 4 Octobre 2013 pour lequel la commune a du recourir à l'emprunt pour 200 000 € auquel s'ajoute un autofinancement d'investissement de 60 000 €, afin de remédier aux travaux urgents de voirie.

Je remercie Monsieur le Sous-Préfet pour l'obtention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. La commune a perçu à ce jour, 50 % du montant consenti de 124 591 €, ce qui a permis de finaliser les opérations de travaux de voirie, sachant que le Conseil Départemental et sa compagnie d'assurance AXA, n'ont rien versé à ce jour à la commune au titre du sinistre.

La commune a relogé les sinistrés au titre de la solidarité. Compte tenu de la procédure et des règles de déontologie, la commune se voit empêchée de transmettre le rapport d'expertise, très défavorable au Conseil Départemental du Nord.

Pourquoi le Conseil Départemental du Nord a omis le mot « solidarité » envers la commune ?

Action en cours : Transfert de la gestion de l'eau potable.

La loi NOTRe du 7 Août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, nous obligeait au transfert de la gestion de l'eau pour l'année 2020.

Aujourd'hui, cette disposition est en cours de modification et nous permet de surseoir à ce transfert.

Les opérations de travaux de rénovation de l'éclairage public se poursuivent.

Le projet de béguinage dans notre commune.

Ce projet est en cours d'instruction par les services de l'Etat et porté par un promoteur. Situé rue Léon Blum, le démarrage des travaux est prévu vers le troisième trimestre 2018.

Cette opération permettra d'accueillir à la fois des seniors dans des logements adaptés en terme d'accessibilité et des familles avec un ou deux enfants. De cette façon, nous faisons cohabiter dans un esprit de mixité sociale, les seniors avec les jeunes familles avec enfants, pour éviter tout sentiment d'isolement.

L'architecture sera qualitative et adaptée au tissu environnant, afin de permettre une parfaite intégration du bâti dans le cadre champêtre qui l'entoure.

La priorité des attributions sera donnée aux habitants de la commune et de l'agglomération. Bien évidemment, nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.

La commune a souhaité sur le thème de l'habitat, apporter une réponse concrète aux nombreuses demandes de logements que nous recevons quotidiennement.

A terme, ce projet offrira plus de bien être aux personnes âgées à Rumilly.

### Maintenir l'équilibre financier pour l'exercice 2018.

L'objectif est de maintenir l'équilibre financier du budget de la commune et de gérer au mieux les affaires dites d'intérêt général et à ce titre, des efforts seront accentués pour l'année 2018.

Le budget primitif 2018 qui sera présenté prochainement, sera bâti dans la continuité des précédents, à savoir des projets portés dans un esprit de pertinence et d'efficacité, sachant que la gestion communale est saine malgré la réduction des dotations.

Cela entraînera une réduction importante des investissements ainsi qu'une réduction encore possible des coûts de fonctionnement.

Notre enthousiasme restera intact en 2018 et c'est dans le respect des valeurs de courage, d'honnêteté, de solidarité et de transparence, que je souhaite continuer à oeuvrer pour notre village et améliorer encore son cadre de vie.

### Porter les valeurs économiques locales grâce aux acteurs locaux.

Aussi, avec l'intime conviction qu'il faut porter les valeurs économiques locales, c'est sur cette note à laquelle j'accorde une mention particulière, que j'aurai le plaisir dans quelques



instants, de décerner aux acteurs économiques locaux ici présents, la médaille de la ville en reconnaissance de leur engagement et des actions qu'ils ont menées au service de l'économie du territoire.

### Des vœux chaleureux pour 2018.

Pour conclure mon propos, c'est à chacun et à chacune que j'adresse des vœux chaleureux de bonne année 2018 et un message de confiance et d'espérance, particulièrement aux jeunes générations.

## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2018

--°--

### REMISE DE LA DISTINCTION HONORIFIQUE DE LA MÉDAILLE DE LA VILLE AUX ARTISANS ET COMMERCANTS DE LA COMMUNE

--°--

En reconnaissance de leur engagement et de leur professionnalisme, j'invite à présent à venir nous rejoindre sur scène, les artisans et commerçants que sont :

- ~ Madame Hélène MASSON
- ~ Monsieur Alexandre MAHY
- ~ Monsieur Grégory TANTART
- ~ Monsieur Patrick DEBUT
- ~ Monsieur Fabien BRUNIAUX
- ~ Monsieur Philippe CARRÉ
- ~ Monsieur Vincent LAURENT
- ~ Monsieur Stéphane LAURENT
- ~ Monsieur Jean-Michel EVERWYN
- ~ Monsieur Jean-Claude EVERWYN
- ~ Monsieur Laurent DE SMUL
- ~ Monsieur Jérémy QUINCHON